

L'EVALUATION

Qu'est-ce que l'évaluation ?

« L'évaluation d'une action a pour objet d'apprécier l'efficacité d'une action en comparant les résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre »

Conseil National de l'Evaluation

Elle se distingue du suivi qui « rend compte de l'état d'avancement du projet et de la conformité entre les résultats attendus et les résultats obtenus en cours d'exécution du projet ». André ROSENVALLON, *La gestion des opérations d'aide au développement*

Le suivi est un processus continu qui s'appuie sur les Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) du cadre logique.

L'évaluation est une approche globale de la stratégie du projet. Elle permet de :

- Répondre à l'obligation de justifier de la bonne utilisation des financements publics ;
- Valoriser l'action de l'association dans un contexte de concurrence dans les appels à projets des financeurs ;
- Impliquer les différents acteurs du projet ;
- Rechercher l'efficacité et l'impact sur un territoire.

L'évaluation permet de :

- Mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats ;
- Mettre en place des ajustements en relation avec les écarts ;
- Mettre en évidence les points forts et points faibles du projet ;
- Mesurer les effets des actions.

LES AXES ET INDICATEURS DE L'EVALUATION

Efficacité	Résultat	Mesure des écarts entre objectifs visés et ce qui a été réalisé.
Efficience	Réalisation	Mesure le rapport entre résultats atteints et les moyens (financier, humains) engagés : Le projet atteint-il son objectif à des coûts raisonnables et sans gaspillages ?
Impact	Effet	Mesure les effets concrets du projet sur les conditions de vie des bénéficiaires.
Pertinence	Contexte	Interroge sur l'intérêt de la solution proposée au regard du besoin identifié. Le projet a-t-il répondu au problème des bénéficiaires
Durabilité	Contexte	Le projet a-t-il répondu durablement aux besoins ? Les résultats durent-ils dans le temps ?
Cohérence	Stratégie	Le projet a-t-il été conforme aux politiques locales et nationales ? Aux objectifs des partenaires ? Aux besoins exprimés par les bénéficiaires ?

LES TYPES D'ÉVALUATION

· Evaluation interne (ou autoévaluation) : effectuée par un agent relevant de la structure responsable de l'action. Elle repose sur l'examen des IOV et implique les acteurs concernés : elle est participative.

· Evaluation externe : effectuée par des consultants extérieurs, ce qui permet la mise à distance de la structure par un regard neutre et objectif neuf. La mission d'évaluation externe nécessite la rédaction d'un TDR (termes de référence) par la structure, la passation d'un contrat avec le prestataire et la budgétisation des coûts de celles-ci.

Quand	Objectifs	Modalités
Revue à mi-parcours	Faire le point sur le déroulement de l'action et éventuellement la réorienter	Evaluation interne
Evaluation finale	Examiner les résultats et les effets à court terme	Evaluation interne, Evaluation externe ou Evaluation mixte
Evaluation <i>ex-post</i> (après la clôture de l'action, en laissant un temps suffisant de fonctionnement de la réalisation)	Examiner les effets à moyen ou long terme (impacts).	Evaluation externe Evaluation externe ou Evaluation mixte